

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19475 - 75ÈME ANNÉE

Élections municipales

«Nou tout ensemble pour Saint-André» présente son programme et inaugure sa permanence



Autour de Léopoldine Settama, la liste «Nou tout ensemble pour Saint-André» a inauguré samedi sa permanence et présenté son programme.

Il y avait de l'animation samedi après-midi dans le quartier de la Cressonnière, avec l'inauguration de la permanence de la liste « Nou tout ensemb » conduite par Léopoldine Settama, avec le soutien de Agir 974, du PCR et du PS. Une assistance nombreuse de colistières et de sympathisants avait répondu à l'appel, certains ayant revêtu le tee-shirt de soutien à la liste de rassemblement.

C'est précisément à ce titre que, de façon très symbolique, le Président du PCR, Elie Hoarau, prit le premier la parole, saluant la démarche de rassemblement de Léopoldine Settama, qui a su aller à la rencontre de la section saint-andréenne du PCR ainsi que d'autres forces politiques, le PS et Agir 974. Il a tenu aussi à souligner son courage et sa combativité, pour conduire une politique au service de tous, sans exclusive. Ce fut ensuite au tour de la tête de

liste de s'engager dans l'analyse des grandes lignes de son programme, émaillant ses propositions de quelques détails concrets, qui ont déjà pu faire sourire certains commentateurs se prenant pour des analystes de haute volée, mais qui montrent au contraire une connaissance des problèmes et des difficultés de vie quotidienne d'une partie importante de la population.

Projets

Ainsi sur l'école et la réactivation des ateliers du périscolaire ; la nécessité de faire revivre les quartiers, à partir de structures délaissées, voire abandonnées, pour les jeunes mais aussi les moins jeunes : témoin cette association de Champ-Borne pratiquant, entre autres, le travail du vacoa et chassée du local municipal de façon stupide et aveugle en 2014, sous l'impulsion d'une adjointe de quartier bornée, c'est le cas de le dire ! Il s'agit aussi de rendre plus efficaces les dispositions de la

ZFU, en faisant tout simplement, dans certains cas, respecter la loi ; soutenir les artisans et les petites entreprises en les aidant pour leurs travaux administratifs ; revoir les dispositions de sécurité des citoyens, en relation avec les différents services de police, municipale et nationale ; soutenir efficacement, et c'est largement possible au niveau municipal, toutes les victimes de violences, en particulier les enfants et les femmes. c'est là une question qui tient très à cœur à Mme Settama, très fortement soutenue en ce sens.

Au service de la population

Nous aurons à revenir sur tous ces points et d'autres, beaucoup plus en détail, ainsi que sur la présentation des candidats, dont plusieurs, novices en politique, propulsés tout d'un coup au-devant de la scène communale. Certains ont tenu à exprimer en mots simples, apportant beaucoup de fraîcheur et d'humanité à la réunion les raisons de leur soutien et de leur engagement, dans la logique du rassemblement, derrière Mme Settama. Nous sommes bien loin des pratiques où l'on négocie âprement son rang sur la liste, comme toute préoccupation, au lieu du service de la population !!

Jean-Paul Ciret

La barge Zourite vogue vers l'Europe

Impossible désormais de réparer le viaduc de la route en mer

Depuis ce week-end, la barge Zourite ne fait plus partie du paysage à La Réunion. Rappelons que ce bateau a été construit spécialement pour poser les piles du viaduc de la route en mer sur d'anciennes coulées de lave sous-marines. L'engin a débuté un voyage de plusieurs semaines vers Rotterdam, à plus de 10.000 kilomètres de La Réunion. Cette décision a donc deux grandes conséquences :

- Les Réunionnais et la France mis devant le fait accompli

Le maître d'ouvrage de la route en mer, la Région Réunion, et le maître d'œuvre, le Groupement de multinationales qui a gagné un marché de plus d'un milliard d'euros, estiment que la moitié manquante de la route en mer ne se fera pas en viaduc. C'est donc une nouvelle manière de mettre tout le monde devant le fait accompli pour essayer d'imposer l'ouverture de carrières afin d'essayer de terminer un chantier à l'arrêt parce que les responsables l'ont démarré sans avoir la certitude d'avoir les matériaux nécessaires pour le terminer. Ce manque de matériaux est le résultat d'un choix technique destiné à remplir le carnet de commande de certains transporteurs, dont ceux qui avaient participé aux blocs de la Région organisés en 2008 et 2009 pour déstabiliser la majorité de l'époque quand Didier Robert était un opposant, avec la mansuétude du préfet.

Cette méthode du fait accompli ou du passage en force est le fil rouge de ce chantier. C'est ainsi que Didier Robert a entraîné l'État dans cette aventure. Mais l'État a sifflé la fin de la récréation : Paris ne mettra pas un centime de plus que ce qui est prévu dans l'accord si-

gné en 2010 par Didier Robert et François Fillon. Alors que le coût du chantier dépasse la mise initiale, et au moment où la Région Réunion a baissé son budget de 250 millions d'euros, ceux qui ont fait partir l'outil indispensable à la pose d'un viaduc ont donc choisi d'accentuer la confrontation entre les derniers partisans d'un chantier pharaonique irréalisable et une opinion réunionnaise qui ouvre de plus en plus les yeux au sujet des promesses non tenues de Didier Robert.

- La Réunion est privée du seul outil capable de réparer le viaduc entre La Grande Chaloupe et Saint-Denis.

Habituellement, lorsque l'on construit une route ou toute autre infrastructure, il est logique d'avoir à sa disposition les moyens nécessaires pour l'entretenir. Mais ce ne sera pas le cas pour le viaduc de la route en mer, alors qu'il est pourtant l'ouvrage d'art le plus cher jamais construit à La Réunion, et sans doute dans l'hémisphère Sud.

En effet, la barge Zourite est le seul outil capable de réparer le viaduc en cas d'effondrement d'une partie de l'ouvrage. Rappelons en effet que les piles sont simplement posées sur d'anciennes coulées de lave sous-marines et ne tiennent que par leur masse. Avec le changement climatique qui intensifie la force des océans, le climat tropical n'aura de cesse de fragiliser l'ouvrage. Les derniers partisans de la route en mer veulent par exemple oublier qu'un phare comparable à celui de Sainte-Suzanne a été détruit par la force des vagues au Port. Pourtant un phare est le type de construction le plus à même de résister à des flots déchaînés.

Cela signifie donc que quand une

ou plusieurs piles tomberont dans la mer, le seul moyen d'aller de l'Ouest au Nord sera la route de la Montagne, car le projet prévoit de transformer la route du littoral actuelle en piège à cailloux. Ceci entraînera un coma circulatoire qui ne pourra être traité que par la pose d'une ou de plusieurs nouvelles piles. Il faudra pour cela attendre qu'un engin équivalent à la barge Zourite soit disponible et amené à La Réunion, ce qui signifie sans doute plusieurs mois.

Conclusion

Sur la base de ces éléments, les responsables du chantier de la route en mer commettent une dangereuse imprudence en jouant de la sorte avec l'argent des contribuables. Ils veulent absolument imposer une solution technique qui n'est pas réaliste, car presque 10 ans après la promesse d'une soi-disant nouvelle route du littoral ou NRL gratuite et sécurisée, les dizaines de milliers d'automobilistes qui longent empruntent chaque jour la route du littoral peuvent constater que la moitié du chantier, la digue entre la Grande Chaloupe et La Possession, n'a toujours pas démarré faute de matériaux.

Il est donc plus qu'urgent de faire l'indispensable expertise financière, technique et environnementale du projet de Didier Robert afin de déterminer quelles sont les alternatives possibles pour construire enfin une liaison sécurisée entre le Nord et l'Ouest de La Réunion. Ceci en sachant que l'alternative du viaduc n'est désormais plus possible.

Edito

Pas de cadeau pour les agriculteurs retraités

La situation des Réunionnais retraités de l'agriculture est très difficile. Cela fait déjà de nombreuses années que la CGPER demande que le droit à une pension d'un revenu suffisant soit garanti pour des Réunionnais qui ont travaillé pendant des décennies par tous les temps pour nourrir la population et enrichir notre île grâce aux exportations de sucre notamment. Ce revenu suffisant ne saurait se situer en dessous du seuil de pauvreté. D'où cette revendication : pas de retraite en dessous de 85 % du SMIC.

Dans la situation actuelle, la plupart des retraités de l'agriculture survivent sous le seuil de pauvreté. Il n'est pas rare qu'ils ne touchent que 200 ou 300 euros. Ils sont également nombreux à refuser de bénéficier du minimum vieillesse, car ils savent que ce qu'ils toucheront pendant leur vie sera ensuite saisi par la Sécurité sociale qui se remboursera sur la succession, au risque de ne plus transmettre de patrimoine aux héritiers. Parmi les causes de cette situation figure un mode de calcul inadapté à La Réunion, car les cotisations sont fonction de la superficie de l'exploitation et non du bénéfice dégagé. Dans notre île où la taille moyenne des exploitations agricoles est inférieure à 10 hectares, les Réunionnais sont pénalisés d'emblée.

Pour les agriculteurs, le projet du gouvernement d'un régime universel pour tous et la promesse d'une retraite minimale à 1000 euros par mois ou 85 % du SMIC était des avancées. Mais le président de la République a confirmé hier au Salon de l'Agriculture que ce projet n'a pas une vocation sociale. En effet, interpellé sur la situation des retraités de l'agriculture, Emmanuel Macron a répondu ceci :

«Je ne peux pas gérer l'avenir et le passé en même temps. Je ne vais pas vous mentir, on rattrape des choses qui n'ont pas été faites depuis des décennies. Tous ceux qui rentreront dans le nouveau système, contrairement à l'ancien, ils auront une garantie de retraite minimum. Tous les retraités d'aujourd'hui peuvent y rentrer ? C'est impossible»

Pourtant, cette promesse d'augmentation de la retraite était peut être la seule chose positive du projet du gouvernement sur les retraites, mais elle est refusée au plus haut niveau. C'est donc bien une preuve supplémentaire que le projet de retraite par points n'a pas pour but d'améliorer la situation des futurs retraités mais au contraire de les appauvrir comme dans les autres États où un tel système a été mis en place.

Le message est clair pour les agriculteurs, Paris refuse que la solidarité nationale s'applique pour eux afin de leur donner immédiatement une retraite suffisante pour vivre dignement. La bataille pour le retrait du texte du gouvernement va sans doute rassembler de manière encore plus importante.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Divizé pou régné, in éstratézi d'gouvèrnman

Mé zami, lèss amoin zordi rakont in n'afèr l'ariv nout sosyété néna lontan é mi arète pa tourn sète afèr dann mon tête épi domann amoin koman in sosyété i pé z'ète san réaksyon dovan in kékshoz konmsa. Moin mèm mi doi dir sète afèr-la lé konm in ont dann mon mémoir. Moin lé a d'mandé pou kosa, dann tan-la, nou kréol rényoné nou la pa révolt pliské sa.

Mi antan déza d'isi in pé apré marmone dann mon trou d'zorèye, apré di, kosa l'ariv ankor Justin ? Pou kosa li l'aprè soulèv bann problèm san solisyon, alé oir lo tan la fine pasé é trépasé dopi tan-la, é pétète pèrsone i pans ankor in n'afèr konmsa. Sof ké.....

Ala mon zistoir : moin néna in kouzin, in zour li lété la kaz épi li té apré rakont dé shoz téi i éspass dann nout kartyé, dann tan li lété jenn. Donk li di, kan li lété jenn, dé troi pèrsone la rouv dann landroi salon d'zé. Son momon lété amontrèz lékol-donk institutris-é èl l'avé touzour larzan. Li épi d'ot kouzin téi pass la min dann port-moné zot momon pou alé zoué, pou ashté in boisson, sansa in mash kan lo vant téi kriye.

Bon pou sa mèm sof ké zordi li majine tout jenn l'androi sak lo famiy té pa indéksé zot téi gingn pa rant dann bann salonn zé la, é li di akoz lo nouvèl zénèss doré dann tan-la téi poz pa li késtyon la dsi ? Akoz linzistis-la téi fé pa pli mal azot-anou- ké sa ? Akoz ou i vien égoïs kan toudikou ou lé privilézyé ? In bon késtyon soman domaz moin la poinn répons. Sansa mi pans moin narté fine gingn kapote la tab-moin é d'ot.nou k'néna dann nout kèr in boubou i sikatriz ar pa zamé san pour san par raport linzistis an nout favèr nou la nyabou aksépt sa, san f pliské sa.

Biensir nout tout i koné néna in éstratézi pou gouvèrné ki pé apèl : « Divizé pou régné ! ». In tik-tak i protèz in sosyété inzis kont la révolt bann viktime linzistis é sa la pa nouvo mé nou va anparl sa tazantan, san gingn fé rotourn la rou d'lo tan an aryèr é lé bien domaz.

Justin